

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Du Lundi 23 mars 2015

Présents : BERAL Didier – CREUS Béata – BERRET Patrick – DUMOUTIER Stéphane – GREGNAC Régine — COQUILLEAU David – DOMERGUE Vincent – TESTE Julie – EYRAUD Patricia – CROZE-ARAUJO Christelle – GARAND Sophie – MURILLON Luc – TAULEIGNE Thierry – RICHARD Jean-Marie

Absents excusés : PRAT Dimitri

PRAT Dimitri donne pouvoir à BERAL Didier

➤ **Comité consultatif « Aux rythmes de l'école », renouvellement membres :**

15 Pour 0 Contre 0 Abstention

Suite à divers changements de situation au niveau des enseignants et des parents d'élèves, à la rentrée scolaire 2014/2015, le Conseil Municipal a fixé la nouvelle composition du Comité consultatif « Aux rythmes de l'école » comme suit :

Elus :

- | | |
|------------------------------------|-------------------|
| - Stéphane DUMOUTIER (responsable) | - Patricia EYRAUD |
| - Didier BERAL | - Régine GREGNAC |
| - Béata CREUS | - Sophie GARAND |

Parents d'élèves :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - Isabelle LAURENT | - Nathalie MALFOIS |
| - Karine ARZALIER | - Julie VINCENT |

Enseignants :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| - Elisabeth SOHIER | - Virginie PERREIRA |
| - Nicolas DUCRET | - Hervé MASSUCOT |
| - Nathalie DURAND | - Cécile LADET |
| - Patricia DUFOUR | |

➤ **Comité consultatif cantine :**

15 pour 0 contre 0 absence

Le Conseil Municipal a décidé d'intégrer au Comité Consultatif cantine les délégués élèves élus depuis le 9 mars 2015. Il s'agit de :

- DUMOUTIER Léna, classe CE1-CE2
- DEROCLES Gurvan, classe CE1-CE2
- GARAND John, classe CE1-CE2
- JURKOWSKI Louna, classe CM1-CM2
- CHAMBON Max, classe CM1-CM2

➤ **Temps d'Activités Périscolaires : autorisation de principe de signature des conventions avec des intervenants extérieurs :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Afin d'assurer la continuité de fonctionnement des Temps d'Activités Périscolaires, l'autorisation de signature est donnée à Monsieur le Maire, pour les conventions à titre onéreux dans la limite des montants suivants : un maximum de 40,00 € TTC de l'heure et de 2 500,00 € TTC dans une année scolaire, par intervenant.

➤ Contrat Emploi d'avenir :

15 pour 0 contre 0 abstention

Afin de palier à l'absence actuelle d'une des secrétaires du service administratif de la Mairie, il est décidé de recruter une personne en contrat emploi d'avenir pour une durée de 1 an.

➤ Assainissement :

- **Choix du maître d'œuvre pour travaux réhabilitation du poste de refoulement assainissement :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Dans le cadre du projet de réhabilitation du poste de refoulement assainissement du quartier la Grange, une consultation a été lancée auprès de 3 bureaux d'études :

- GEO-SIAPP, 2 avenue Jean Monnet, BP 12, 07204 AUBENAS cedex,
- NALDEO, Agence d'AUBENAS, 4 rue de Montgolfier, 07200 AUBENAS,
- Rhône Cévennes Ingénierie, 4 rue de la bergerie, 30100 ALES.

Au regard des dossiers de candidature et des propositions financières, le Conseil Municipal a décidé de retenir le cabinet d'études NALDEO pour cette mission de maîtrise d'œuvre, pour un montant de 11 000 € HT.

- **Avenant n°1 à la convention pour le rejet des eaux usées de la commune de MERCUER dans le réseau d'assainissement de la commune d'AUBENAS :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Dans la perspective de l'adhésion au Syndicat du Bourdary, Monsieur le Maire est autorisé à signer l'avenant n°1 à la convention pour le rejet des eaux usées de la commune de MERCUER dans le réseau d'assainissement de la commune d'AUBENAS, qui fixe la redevance à 1,568 € HT/m³ au lieu de 1,696 € HT/m³ et l'actualisation annuelle à 1% au lieu de 3%.

➤ Vote du Compte administratif 2014 (budgets communal et assainissement) :

- **Compte administratif 2014 – budget communal**

13 pour 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	456 872,09 €	Titres émis	527 879,74 €
TOTAL	456 872,09 €	TOTAL	527 879,74 €
		Résultat exercice : excédent de	+ 71 007,65 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	124 879,67 €	Titres émis	153 781,55 €
TOTAL	124 879,67 €	TOTAL	153 781,55 €
		Résultat exercice : excédent de	28 901,88 €

- **Compte administratif 2014 – budget assainissement**

13 pour 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	187 646,35 €	Titres émis	131 723,61 €
TOTAL	187 646,35 €	TOTAL	131 723,61 €
		Résultat exercice : excédent de	-55 922,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Mandats émis	36 426,96 €	Titres émis	50 749,93 €
TOTAL	36 426,96 €	TOTAL	50 749,93 €
		Résultat exercice : excédent de	14 322,97 €

➤ ***Affectation du résultat (budgets communal et assainissement) :***

- **Affectation du résultat budget communal :**

13 pour 0 contre 0 abstention

Section de Fonctionnement :

Excédent de l'exercice 2014 : 71 007,65 €

Excédent antérieur reporté 2013 : 116 532,82 €

TOTAL : **187 540,47 €**

Le Conseil Municipal décide d'affecter 87 540,47 € au compte 1068 en section d'investissement et de reporter 100 000,00 € en section de fonctionnement.

- **Affectation du résultat budget assainissement :**

13 pour 0 contre 0 abstention

Section de Fonctionnement :

Déficit de l'exercice 2014 : -55 922,74 €

Excédent antérieur reporté 2013 : 125 469,80 €

TOTAL : **69 547,06 €**

Le Conseil Municipal décide de reporter 69 547,06 € en section de fonctionnement.

➤ ***Approbation du compte de gestion 2014 (budgets communal et assainissement) :***

- **Approbation compte de gestion 2014 - budget communal**

15 pour 0 contre 0 abstention

Conforme au compte administratif 2014 – budget communal

- **Approbation compte de gestion 2014 – budget assainissement**

15 pour 0 contre 0 abstention

Conforme au compte administratif 2014 – budget assainissement.

➤ ***Subventions pour l'Amicale Laïque année 2015:***

- **Goûter de Noël :**
14 pour 1 contre 0 abstention

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 900 € pour le goûter de Noël des enfants de l'école de MERCUER

- **Classe de mer des CM1 et CM2 :**
15 pour 0 contre 0 abstention

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 18 €/jour et par enfant pour un séjour de 3 jours en classe de mer, en prenant en compte 21 enfants (classe de CM1 et CM2) soit un montant total de 1 134,00 €.

➤ **Allocations fournitures scolaires année 2015 :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Le montant des allocations de fournitures scolaires alloué à l'école a été augmenté à 47 € par enfant, ce qui représente un total de 4 324 € pour 92 enfants.

➤ **Subventions communales année 2015 :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Divers organismes ont sollicité auprès de la commune une subvention pour l'année 2015, Il s'agit de :

- L'Association sportive du Collège Georges Gouy de VALS les BAINS,
- L'Association Vaincre la Mucoviscidose de VALS les BAINS,
- L'AS VANSEENNE (Football), LES VANS,
- L'Association Prévention Routière de PRIVAS,
- L'Association pour l'Enseignement aux Enfants Malades de ST SERNIN,
- L'ESEA Handball entente ST ETIENNE AUBENAS
- Les Restaurants du Cœur, association départementale de l'Ardèche à PRIVAS
- Maison Familiale et Rurale d'Education et d'Orientation de RICHERENCHES (Vaucluse)
- La Ligue contre le cancer, Espace Prévention Santé de PRIVAS
- L'ADAPEI Ardèche Section Sud d'AUBENAS,
- L'Association France Alzheimer d'AUBENAS
- Vélo Club du Pays Vallonnais de VALLON PONT d'ARC

Il n'est pas attribué de subvention à des associations extérieures, pour l'année 2015

➤ **Subvention Amicale Intercommunale du Vinobre année 2015 :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Une subvention de 250 € sera versée à l'Amicale Intercommunale du Vinobre pour l'année 2015.

➤ **Subvention CCAS année 2015 :**

15 pour 0 contre 0 abstention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 6 000 € au budget du CCAS.

➤ Vote taux des taxes locales :

12 pour 2 contre 1 abstention

Le Conseil Municipal a appliqué une augmentation de 1% sur les taux d'imposition des taxes d'habitation, foncière bâti, foncière non bâti pour l'année 2015. Les taux votés sont donc les suivants :

T.H.	5,66 %	base	1 815 000 €	Produit attendu et voté :	102 729 €	
T.F.B.	10,81 %	base	1 050 000 €	Produit attendu et voté :	113 505 €	
T.F.N.B.	91,30 %	base	10 000 €	Produit attendu et voté :	9 130 €	

					Produit fiscal attendu TH et TF :	225 364 €

➤ Vote du budget primitif (budgets communal et assainissement) :

- **Budget Primitif année 2015 – budget communal :**
15 pour 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	602 799,00 €
Recettes de l'exercice	502 799,00 €
Excédent reporté	100 000,00 €
TOTAL Recettes	602 799,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	252 121,20 €
Restes à réaliser	0,00 €
TOTAL Dépenses	252 121,20 €
Recettes de l'exercice	193 916,47 €
Excédent reporté	58 204,73 €
TOTAL Recettes	252 121,20 €

- **Budget Primitif année 2015 – budget assainissement :**
15 pour 0 contre 0 abstention

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'exercice	213 817,06€
Recettes de l'exercice	144 270,00€
Excédent reporté	69 547,06€
TOTAL Recettes	213 817,06€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses de l'exercice	285 811,41€
Restes à réaliser	0,00 €
TOTAL Dépenses	285 811,41€
Recettes de l'exercice	159 708,06€
Excédent reporté	126 103,35€
TOTAL Recettes	285 811,41€

